

Avis de la Bourse

Cotation en Bourse du titre « HEXABYTE »

Compte tenu de l'existence d'un contrat de liquidité et de l'engagement de l'intermédiaire TSI à effectuer des opérations d'achat et de vente dans le cadre dudit contrat, permettant de remplir la condition prévue par le manuel des négociations, à savoir cinq cents échanges durant les trois premiers mois, démarrant 10 jours de bourse après la première cotation effective sur le marché, le titre « HEXABYTE » sera négocié, à partir du **lundi 13 février 2012**, dans les conditions suivantes:

- Groupe de cotation : 51 (continu)
- Code Mnémonique : XABYT
- Code ISIN : TN0007490014
- Cours de référence : 6,000 dinars
- Un seul fixing sera programmé à **14h05**
- Négociation au dernier cours coté: de **14h05 à 14h10**

Rappel sur les règles de négociations appliquées aux valeurs nouvellement introduites:

« Pendant les trois premières séances de cotation de la valeur, la fourchette autorisée est établie en appliquant un pourcentage de fluctuation de $\pm 18\%$ par rapport au cours de référence du jour; Aucun pourcentage de fluctuation additionnel n'est autorisé. Durant ces trois séances, il est programmé un seul fixing par séance. Cependant, dès qu'un cours est établi durant l'une des deux premières séances, ces règles particulières cessent d'être appliquées ».